
L'Europe s'entrouvre au Caucase, à la Moldavie et à l'Ukraine

EUROPEAN ARMENIAN FEDERATION for Justice and Democracy – 6/6/2008

- *Une Assemblée Parlementaire EURONEST 27+6 créée dès mi-2009*
- *Libre échange et libre circulation prévus par une initiative polono-suédoise*
- *La Commission européenne réticente*

Bruxelles, 6 mai - Deux évènements récents viennent coup sur coup d'impulser une nouvelle phase dans les relations entre l'Union européenne et ses voisins orientaux, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la Moldova, l'Ukraine et, dans une moindre mesure, le Belarus.

Le 26 mai dernier, lors d'une réunion du Conseil de l'Union européenne, le Ministre polonais des Affaires Etrangères, M. Sikorski, a annoncé que la Pologne et la Suède recherchaient une amélioration « idéologique » à la Politique européenne de Voisinage (PEV). M. Sikorski a alors déclaré que « au Sud, nous avons des voisins de l'Europe, alors qu'à l'Est nous avons des voisins européens ». L'initiative polono-suédoise remporte l'assentiment de nombreux Etats membres, en particulier parmi les nouveaux accédants. La république Tchèque qui présidera l'Union après la France s'est dite favorable.

Un document de travail du Conseil, resté confidentiel jusqu'au 5 juin a été dévoilé lors d'une conférence du Parlement européen précisément dévolue à cette PEV-Est. Ce document liste les nouvelles prérogatives qu'apporteraient ces « coopérations bilatérales approfondies », dont les mesures-phares prévoient l'établissement progressif d'un régime d'exemption de visas et de libre échange, ainsi qu'un alignement graduel sur « la législation, les standards et les normes » de l'Union.

La conférence qui rassemblait par ailleurs des députés européens et des députés des Etats concernés a permis d'entériner l'idée d'une coopération renforcée au niveau parlementaire. Les travaux de la conférence ont abouti à une déclaration finale consensuelle qui souligne que « la politique d'Elargissement et la PEV devraient être utilisées de manière corrélée et flexible de façon à respecter les attentes des voisins européens orientaux » et que les progrès de ces pays « devraient servir comme base pour une intégration plus approfondie avec l'Union européenne, y compris la possibilité d'une perspective d'adhésion à l'UE ». Elle appelle aussi à l'instauration d'une Assemblée Parlementaire EURONEST sur le modèle d'EUROMED et d'EUROLAT, à l'image des structures existantes pour la Méditerranée et pour l'Amérique Latine. Cette assemblée grouperait 60 parlementaires européens et 10 parlementaires pour chacun des 6 Etats concernés. Selon M. Siwiec, vice-président du Parlement européen, EURONEST pourrait entrer en fonction dès la prochaine législature (juin 2009).

« Nous saluons cette intégration rapprochée de l'Arménie et des autres Etats concernés aux les structures européennes » a déclaré Laurent Leylekian, le directeur exécutif de la Fédération Euro-Arménienne. « La perspective d'adhésion reste lointaine, différenciée en fonction des progrès des Etats concernés, mais n'avait jamais été affirmée aussi explicitement. C'est un plus pour l'Europe, qui est bien perçue dans la région mais qui est réputée pour exiger beaucoup et offrir peu » a-t'il poursuivi.

L'initiative suscite cependant les réticences de la Commission. Mme Ferrero-Waldner, la Commissaire en charge des relations extérieures de l'Union a

exprimé sa préférence pour l'approche classique de la PEV, orientale et méridionale, avec un traitement individualisé, pays par pays, ajoutant qu'elle ne voyait pas de « valeur ajoutée » à la nouvelle démarche.

Soutenue par certains parlementaires européens, la Commission a été cependant critiquée par d'autres. Mme Isler-Beguïn, la co-présidente de la délégation interparlementaire avec le Sud Caucase a ainsi déclaré « ne pas voir comment sans une perspective d'adhésion claire, les pays pourraient s'intégrer de plus en plus et répondre aux critères exigés par l'UE ».

« L'initiative porte déjà ses fruits : cette réunion fut ainsi la première du genre où la Géorgie et l'Azerbaïdjan ont pu s'extraire de la question des conflits gelés pour envisager des questions européennes.» a conclu Laurent Leylekian.
